



**SUD Radio France soutient
les lycéen·nes et les étudiant·es**

Depuis plusieurs jours, des lycéen·nes et des étudiant·es se mobilisent pour leurs conditions d'études.

Manque de moyens, classes surchargées, bâtiments délabrés, personnels en nombre insuffisant, conditions d'apprentissage dégradées : ces revendications posent la question de l'avenir du service public.

Nous sommes tous·tes concerné·es.

À Radio France, des collégien·nes et des lycéen·nes travaillent déjà à nos côtés au sein de la **Maîtrise de Radio France**. Ces jeunes sont à la fois élèves et salarié·es, ils et elles font partie intégrante de Radio France. La jeunesse en nos murs, les maîtrisiens, tout comme nos alternants encore étudiants, doivent être défendus et protégés.

Défendre l'école publique, c'est défendre les conditions dans lesquelles les jeunes peuvent étudier, se former et construire l'avenir.

Ce combat rejoint celui de la défense de l'audiovisuel public, de l'information, de la culture, de la musique, de la création et de l'accès de toutes et tous à une radio indépendante et de qualité.

Quand les services publics sont soumis aux restrictions budgétaires et aux suppressions de moyens, ce sont les citoyen·nes qui en subissent les conséquences.

À l'école comme à Radio France, nous refusons que la recherche permanente d'économies se traduise par une dégradation des conditions d'études et de travail, tout en épargnant les plus riches et les multinationales.

Nous condamnons également toute forme de violence ou d'intimidation à l'encontre des jeunes qui participent à ces mobilisations, et nous réaffirmons leur droit à l'expression et à la mobilisation en toute sécurité.

Parce que les jeunes qui étudient aujourd'hui sont aussi les artistes, les journalistes, les technicien·nes et les citoyen·nes de demain, **nous sommes à leurs côtés pour refuser de sacrifier leur avenir**. Les services publics ont besoin d'investissements à la hauteur de leur rôle essentiel pour la nation : des moyens, des personnels et un véritable projet d'avenir.

Paris, 7 octobre 2026

